

<p align="center">COREP SAS</p> <p>Rue Radio-Londres CS 50001 33323 BEGLES CEDEX</p>	<h2 style="margin: 0;">Déclaration UE de conformité</h2>
---	--

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Je soussigné, M.DAVID, agissant en qualité de Directeur Technique et Qualité pour le compte de la société COREP SAS dont le siège social est situé à Bègles déclare :

Le (s) produit(s) dans le tableau ci-dessous :

- est (sont) conformes à la (aux) directive(s) :

Directive 2014/35/UE
Directive 2014/30/UE
Directive 2009/125/CE
Directive 2011/65/UE
Directive 2017/2102/UE
Directive 2015/863 /UE

- que sa (leur) conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur :

EN 60598 – 1 2015
EN 60598-2- 13 2006 / A1 2012
EN 62493 2015

Le(s) produit(s) n'a (ont) pas subi de modifications de nature à remettre en question la conformité établie dans le certificat joint et, est(sont) conforme(s) à la législation d'harmonisation de l'Union applicable ::

Désignation, culot de l'ampoule et puissance	N° du certificat + Date	Nom du laboratoire émetteur	Référence Usine du produit mentionnée dans le certificat	Votre référence si elle diffère de la référence Usine mentionnée dans le certificat	Gencode EAN
SPOT ENCASTRE GU10 MAX 35W	ETA18120004S-001 16/01/2019	WALTECK	D1005A	LI021	3188000753588

Fait à Bègles, le 3 août 2023

M.DAVID- Directeur Technique et Qualité


Corep
 Fabrique d'Abat-Jour
 Rue Radio Londres - CS 50001
 33323 BEGLES Cedex - France
 Tél. 05 56 49 96 00 - Fax 05 56 85 08 28
 R.C. Ex 471 200 402